



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 18 JUIN 2026

Personnes présentes :

- **Représentants des résidents** : Mme LE FALHER Solange, Mme TALVAS Suzanne, M. LE PIMPEC Christian, Mme LAPART Marie-Thérèse, Mme BRIEN Eliane, M. DUPE Michel
- **Représentante des familles** : Mme CORVAISIER Catherine
- **Représentantes du personnel** : Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- **Invitées** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Docteur NEDELEC Christiane (Médecin Coordinateur), Mme MEHATS Aurore (Ergothérapeute), Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE)
- **Représentant de la direction** : M. MINETTI Michel, Directeur
- **Secrétaire de séance** : Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- **Représentants des familles** : M. LE FALHER Philippe, Mme BERNARD Françoise
- **Représentant du Conseil d'administration** : M. POULMARC'H Dominique (Président)
- **Représentante de la municipalité de CAUDAN** : Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)

Début de la séance à 10h40

Mme LAPART Marie-Thérèse, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance.

Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du conseil de la vie sociale du jeudi 19 mars 2026
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Point sur les couettes et draps personnels (lingerie)
5. Information sur le plan bleu
6. Fermeture estivale du PASA
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 19 mars 2026

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 19 mars 2026 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Point sur la restauration

Une commission de restauration s'est tenue le mardi 16 juin 2026 en remplacement de la lecture du journal. Organisée chaque trimestre à l'avant-veille du conseil de la vie sociale, elle a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents. Elle s'est déroulée avec la présence du chef cuisinier.

- Le petit déjeuner :
 - Pas de commentaire.
 - Il est considéré comme le meilleur repas de la journée
 - Le café est servi chaud
- Le déjeuner :
 - Les hors-d'œuvres sont trop froids. Il est indiqué que pour des raisons sanitaires, la température de service doit être comprise entre 3 et 6 degrés. Au-delà de cette plage, on s'expose à une prolifération microbienne pouvant entraîner des risques sanitaires, notamment des intoxications alimentaires.
 - Il y a trop souvent des carottes râpées
 - Certaines viandes sont trop filandreuses
 - Les pâtes ne sont pas assez cuites
 - Servir plus souvent de la glace en dessert
 - Préciser le nom du poisson du jour
 - Mentionner les ingrédients qui composent les salades composées
 - Mettre plus souvent au menu l'andouillette, les œufs durs, cassoulet, le poisson pané
 - Charcuterie, galettes, boudin noir/purée sont des plats appréciés des résidents
- Le goûter :
 - Pas de commentaire.
- Le dîner :
 - Il y a trop de béchamel dans certains plats
 - La soupe est parfois trop liquide.
 - Avoir plus souvent du riz au lait
 - La semoule est jugée trop épaisse pour certains résidents
 - Le fromage de chèvre n'est pas apprécié lorsqu'il entre dans la composition des plats.
 - Par temps chaud, proposer des alternatives à la soupe, telles que le gaspacho ou des salades de crudités.

Avec la période estivale, se sera le retour à des menus plus adaptés à la saison, tels que les barbecues, les moules-frites et les salades composées. Très prochainement, il sera également proposé en plat du jour des hamburgers.

3. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en plus des animations quotidiennes, les résidents ont eu l'occasion de participer à :

- Repas partagé chaque mois
- La venue des magasins bleus
- Plusieurs chorales : chants marins, La Ria vous chante
- Sorties sur Larmor-Plage
- Sortie au bowling
- Sorties au restaurant
- Préparation de décoration de tables pour la fête de l'été.

A la rentrée, reprise de l'atelier mosaïque avec la confection de signalétiques pour la salle de restauration, la salle de l'animation et le pasa.

4. Point sur les couettes et draps personnels (lingerie)

La fourniture et l'entretien du linge plat sont assurés par un prestataire extérieur. Certains résidents choisissent d'apporter leurs propres draps et/ou couettes. Il est à noter que la lingerie de l'établissement ne dispose pas des équipements nécessaires pour en assurer l'entretien. Par ailleurs, un risque d'égarement existe si, par inadvertance, ces effets sont déposés par le personnel dans les bacs destinés au linge pris en charge par le prestataire extérieur. En conclusion, l'utilisation du linge fourni par l'établissement est fortement recommandée.

5. Information sur le plan bleu

Le plan bleu ou plan canicule est obligatoire dans chaque EHPAD et fait l'objet d'une réactualisation chaque année auprès de l'ARS. La canicule correspond à un épisode de forte chaleur lorsque, pendant au moins deux jours consécutifs, les températures atteignent 30 °C le jour et 22 °C la nuit.

Son objectif est de répondre également à divers types de crises et de situations sanitaires exceptionnelles pouvant les impacter, telles que les épidémies, les ruptures de flux, les incendies, les infections nosocomiales, les actes de malveillance ou de terrorisme, les cyber-attaques ainsi que les catastrophes naturelles et technologiques.

Le plan bleu précise notamment :

- L'organisation de la cellule de crise ;
- Les rôles et responsabilités des professionnels ;
- Les modalités d'alerte et de communication avec les familles, les autorités et les partenaires de santé ;
- Les ressources humaines et matérielles mobilisables ;
- Les mesures de protection et de continuité de l'accompagnement des résidents.

6. Fermeture estivale du PASA

Comme chaque année le PASA sera fermé durant la période estivale du 6/07/2026 au 6/09/2026. Cette fermeture est liée aux difficultés de recrutement rencontrées pendant la période estivale. Les professionnelles affectées au PASA viendront en renfort des équipes de soins afin de contribuer à la continuité et à la qualité de l'accompagnement des résidents.

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est mise à la disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci est vide.

Courant juillet, une socio-esthéticienne interviendra de manière régulière sur la résidence afin de prodiguer des soins du visage, massage bien-être, soins de manucurie auprès des résidents. Cette prestation sera prise en charge par l'EHPAD.

L'ophtalmologue qui intervenait sur la résidence 2 fois l'an prend sa retraite. Sa remplaçante a fait le choix de ne pas poursuivre les consultations sur site. Toutefois, elle continuera le suivi des patients du docteur mais les consultations auront lieu à son cabinet. Il convient également de préciser que le matériel utilisé lors des examens était devenu obsolète et ne permettait pas la réalisation de tous les examens ce qui donnait lieu parfois à des consultations complémentaires au cabinet du docteur.

La résidence a fait l'acquisition d'une Wii avec plateau de rééducation afin d'enrichir l'offre des activités physiques et de permettre aux résidents de découvrir une nouvelle palette d'exercices physiques adaptés. Les intervenants en APA (activités physiques adaptées) viennent compléter l'intervention du kinésithérapeute et des ergothérapeutes, avec une présence de 20 heures par semaine afin de proposer un accompagnement adapté aux résidents.

Le distributeur de boissons chaudes va être retiré car celui-ci n'est pas rentable pour le prestataire qui en assure la gestion. En lieu et place il sera mis gracieusement à disposition dans le salon familles : bouilloire, dosettes café soluble, thé, gobelets, sucres... ce qui permettra également aux familles de s'approprier un peu plus cet espace qui est à ce jour peu occupé.

Le remplacement du second ascenseur est terminé. Celui-ci est en service depuis aujourd'hui, permettant aux résidents de retrouver l'accès à la salle à manger pour les déjeuners.

Une société intervient actuellement pour le remplacement de certaines pièces du système d'appel malade car certaines pièces détachées ne sont plus commercialisées. Une maintenance est assurée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un appel à candidature auprès des familles va être lancé par mail afin de remplacer Mme LENGART Christiane qui a quitté le conseil à la suite du décès de sa maman.

Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve) : jeudi 24 septembre 2026.

Fin de la séance à 11h35

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale
Mme LAPART Marie-Thérèse

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'lapart', is written over a light grey rectangular stamp that contains the word 'lapart' in a sans-serif font.